



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité
Conseil permanent

FSC-PC.JOUR/16

11 juillet 2007

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

Présidence du FCS : Croatie

Présidence de l'OSCE : Espagne

**29^{ème} SÉANCE COMMUNE DU
FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : Mercredi 11 juillet 2007

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 35

2. Présidents : M. V. Matek (FCS) (Croatie)
M. C. Sánchez de Boado y de la Válgoma (CP) (Espagne)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Observations liminaires* : Président du Conseil permanent
(FSC-PC.DEL/34/07 OSCE+)

b) *Application du Document de Vienne 1999 à Gibraltar* : Espagne (annexe),
Royaume-Uni

Point 2 de l'ordre du jour : EXPOSÉ DU LIEUTENANT GÉNÉRAL ZDRAVKO
PONOS, CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE SERBE, SUR LES
FORCES ARMÉES SERBES : CONCEPTION,
EXIGENCES, TRANSFORMATION

Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, Lieutenant
général Z. Ponos (FSC-PC.DEL/29/07 OSCE+), Espagne, Arménie, Finlande,
Allemagne, Suisse, Grèce, États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : **COMMUNICATION PAR L'AMBASSADEUR
HERBERT SALBER, DIRECTEUR DU CENTRE DE
PRÉVENTION DES CONFLITS, D'INFORMATIONS
ACTUALISÉES SUR LES PROJETS DE NATURE
POLITICO-MILITAIRE**

Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC-GAL.DEL/129/07 OSCE+), Slovénie (FSC-PC.DEL/33/07 OSCE+), Kirghizistan (FSC-PC.DEL/35/07 OSCE+), Arménie, États-Unis d'Amérique (FSC-PC.DEL/36/07), Norvège, Allemagne, Biélorussie, Espagne, Kazakhstan (FSC-PC.DEL/32/07 OSCE+), Ukraine, France, Finlande, Suède, Coordonnateur pour les armes légères et de petit calibre (Suède)

Point 4 de l'ordre du jour : **PRÉSENTATION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT
SUR LA CONFÉRENCE ANNUELLE D'EXAMEN
DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DE 2007**

Président du Conseil permanent (FSC-PC.DEL/34/07 OSCE+), Fédération de Russie (FSC-PC.DEL/31/07 OSCE+), Arménie, Canada, États-Unis d'Amérique, Ukraine, Azerbaïdjan

Point 5 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 14 novembre 2007 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité
Conseil permanent

FSC-PC.JOUR/16

11 juillet 2007

Annexe

FRANÇAIS

Original : ESPAGNOL

29ème séance commune du FCS et du CP
FSC-PC Journal No 16, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Monsieur le Président,

La présente déclaration se rapporte à Gibraltar dans le cadre du Document de Vienne 1999.

La délégation de l'Espagne souhaite faire la déclaration ci-après :

L'application du Document de Vienne 1999 en vigueur à Gibraltar s'entend sans préjudice de la position juridique du Royaume d'Espagne concernant la controverse avec le Royaume-Uni sur la souveraineté de l'isthme de Gibraltar.

Monsieur le Président,

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de cette séance.